

# ENGAGEMENT

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTABLISSEMENT

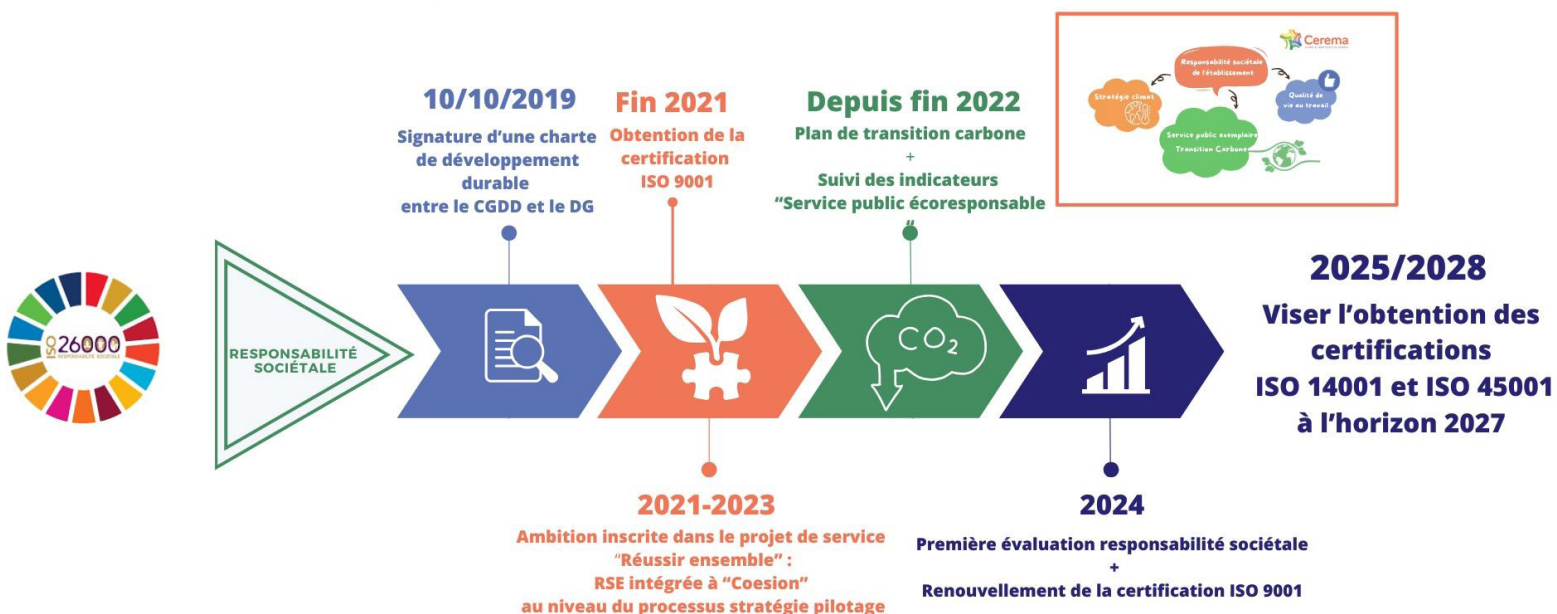


Le Cerema s'engage à adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes et à faire du climat un axe central de son activité au sein de ses domaines de compétences.

Au cœur de sa stratégie, le Cerema se mobilise pour renforcer sa responsabilité sociale, avec l'ambition de devenir un établissement exemplaire. Cette approche implique l'ensemble du personnel, dans un engagement à la fois collectif et individuel, favorisant l'émergence d'initiatives et la valorisation des bonnes pratiques.

Le succès de cet engagement repose sur la mobilisation de tous les acteurs et sur un dispositif d'écoute active des parties prenantes. Il est piloté par le processus « stratégie et pilotage » du système de management de la qualité de l'établissement, garantissant ainsi sa pérennité, sa réactivité face aux évolutions du contexte et son évaluation continue.

La signature de la charte de développement durable entre le Commissaire général au développement durable et le directeur général du Cerema le 10 octobre 2019, constitue le point de départ de la démarche.



Dans le cadre du **projet stratégique 2025-2028**, un pilier majeur est dédié à la responsabilité sociétale et environnementale, avec des engagements clairs et structurés, visant à :

- ▶ La **transition écologique de l'établissement**, incluant l'obtention d'une reconnaissance environnementale pour l'ensemble de l'établissement.
- ▶ La **responsabilité sociétale et l'innovation managériale**, portée par des actions principales telles que :
  - L'adoption d'une charte des valeurs, pour guider la culture et les pratiques de l'établissement.
  - Le développement de l'attractivité de l'établissement en tant qu'employeur, via une **communication renforcée et des dispositifs innovants de recrutement et d'intégration**.
  - La **promotion de la qualité de vie au travail**, notamment à travers la flexibilité des horaires, le télétravail, et la création d'espaces de travail adaptés.
  - La **mise en place de politiques d'inclusion et de lutte contre les discriminations**, accompagnées de dispositifs de signalement efficaces.
  - L'**engagement pour la santé et la sécurité au travail**, des actions de prévention des risques et une amélioration continue grâce à des audits réguliers.



Dans cette dynamique, l'année 2024 a marqué une étape importante avec la **consolidation du plan de transition écologique**, notamment à travers l'approbation du plan de mobilité employeur. Un nouveau bilan des émissions de gaz à effet de serre est réalisé en 2025, en continuité avec celui publié en 2022.

Par ailleurs, une première évaluation de la responsabilité sociétale du Cerema, conduite en novembre 2024 sur la base des lignes directrices de la norme ISO 26000, a permis de mesurer le niveau de **maturité de l'établissement en matière d'engagements environnementaux et sociétaux**.

Le prochain objectif structurant est l'obtention de la certification ISO 14001 à l'horizon 2027, en articulation avec le nouveau cycle de certification ISO 9001. Cette ambition s'inscrit dans une démarche proactive, fondée sur l'anticipation des risques, la valorisation des opportunités et l'alignement avec un cadre normatif exigeant, centré sur les enjeux environnementaux.



[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

 @CeremaCom

 @Cerema

siège social : 2 rue Antoine Charial 69426 Lyon Cedex 03